

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1156/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion de personnel des cadres territoriaux.

n° 75-1156/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
12 juin 1975

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1975

Date du numéro
10 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1975 pour le grade de Chef de bureau principal les Chefs de bureau ci-après nommés : MM. Randrianasolo Louis (Finances) Abdoulkader Abdourahman (Présidente) Art. 2.— Les Chefs de bureau de 3e échelon ci-après nommés sont promus au grade de Chef de bureau principal 1er échelon pour compter du 1er mai 1975 : MM. Randrianasolo Louis (Finances) (ancienneté consergée 1 an).Abdoulkader Abdourahman (prébident)